

"La lettre"

bulletin d'informations semestriel n°6 - mai 2011

Communauté de Communes

Mer & Terres d'Opale





Editorial de Daniel Fasquelle, ... page 2
Président de la CCMTO

Info .... page 3
Fonctionnement & budget de la CCMTO

Développement .... page 4 et 5
économique et touristique

Les services à la population .... page 6 et 7
du Pôle Intercommunal d'Apprentissage des Musiques, du Relais Assistantes Maternelles et de la piscine intercommunale

Protection de l'environnement .... page 8 et 9
avec la lutte contre les inondations, l'érosion et la gestion des déchets

Aménagement du territoire, ... page 10 et 11
de l'espace et des T.I.C.



"Une action croissante sur la vie du territoire, sur son développement harmonieux et des réponses aux besoins de la population...."


développement économique


développement touristique

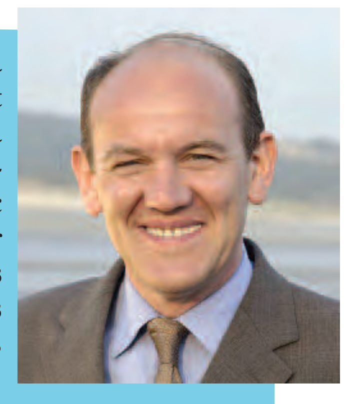

gestion des déchets


protection de l'environnement


services à la population

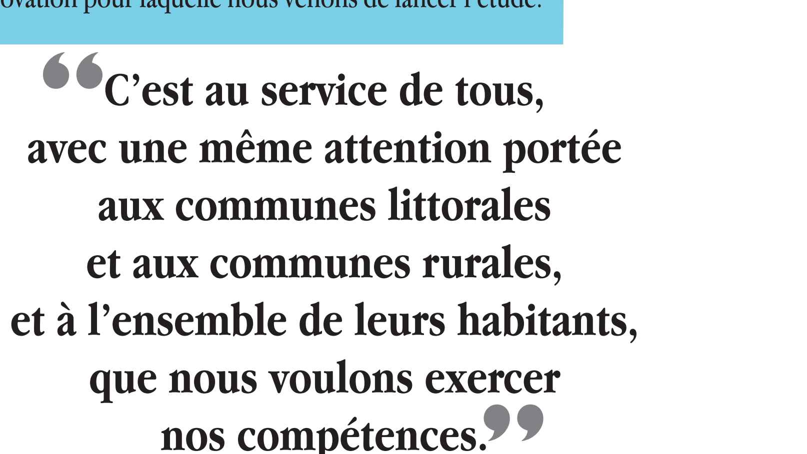

aménagement du territoire

Editorial



Quinze communes, 32 199 habitants au 1er janvier selon l'INSEE : la Communauté de Communes Mer et Terres d'Opale (CCMTO) est un territoire riche de par sa diversité, union de la ruralité et de la zone littorale. Ses atouts sont indéniables. Avec les huit vice-présidents et l'ensemble des élus qui m'entourent, c'est avec enthousiasme que nous travaillons quotidiennement à son développement, tant pour la qualité de vie de ses habitants, que pour lui assurer d'indispensables perspectives d'avenir. C'est au service de tous, avec une même attention portée aux communes littorales et aux communes rurales, et à l'ensemble de leurs habitants, que nous voulons exercer nos compétences.

C'est tout d'abord, et prioritairement, un soutien à l'activité économique, source d'emplois, que nous devons maintenir et développer. L'arrivée du TERGV est une nouvelle opportunité qu'il nous faut saisir, notamment pour le développement de notre Parc d'Activités d'Opalopolis dont la seconde phase vient d'être engagée. La réhabilitation des anciens locaux de la société Wallon proposera bientôt des espaces professionnels aux entreprises.
Pour accompagner l'arrivée du TERGV, le quartier de la gare d'Etaples-Le Touquet se doit d'être réaménagé et usagers, riverains et populations seront associés à cette rénovation pour laquelle nous venons de lancer l'étude.
L'arrivée du haut débit pour les entreprises et l'installation d'une antenne pour téléphone portable à Maresville, doivent permettre un plus grand accès pour tous aux nouvelles technologies, tant pour les professionnels que pour les particuliers.
Il nous faut également soutenir le commerce local et depuis 2007, le Crédit Vitrine est étendue à l'ensemble des communes de la CCMTO.



> "C'est au service de tous, avec une même attention portée aux communes littorales et aux communes rurales, et à l'ensemble de leurs habitants, que nous voulons exercer nos compétences."

La Communauté de communes s'investit aussi, considérablement, pour la protection de l'environnement et pour un développement durable du territoire. Lutter contre l'érosion des sols et les inondations, protéger le trait de côte, sont parmi nos priorités et c'est en collaboration avec les agriculteurs, les aménageurs et les particuliers que nous travaillons à la préservation de notre patrimoine naturel.

Assurer la qualité de vie au sein de la CCMTO, c'est offrir plus de services à la population : le Relais Assistantes Maternelles est désormais un trait d'union incontournable entre les assistants maternels agréés et les parents qui travaillent, à la recherche d'un accueil de qualité pour leurs jeunes enfants.
Depuis octobre 2010, la création du Pôle intercommunal d'apprentissage des musiques fait découvrir la musique aux écoliers du cycle 2 (CP-CE1), et ponctuellement aux grandes sections de maternelles et aux écoliers du cycle 3.

Enfin, les premiers beaux jours nous rappellent que la CCMTO est chargée de la surveillance des plages, de Sainte Cécile à Merlimont, en passant par Le Touquet et Stella, et qu'elle s'est inscrite dans un programme de gestion active de la qualité des eaux de baignade. En 2010, une démarche de certification du suivi de la qualité des eaux de baignade a d'ailleurs été engagée et les résultats seront connus d'ici quelques semaines.

Bonne lecture de ce 6ème numéro de "La Lettre" !

Daniel FASQUELLE
Président de la Communauté de Communes
Mer & Terres d'Opale







"Info"

Fonctionnement & budget de la CCMTO

La Communauté de Communes Mer et Terres d'Opale, plus souvent désignée sous le sigle "CCMTO", est un établissement de coopération intercommunale créée par les 15 communes qui la composent. Elle est gérée par une assemblée délibérante (le "conseil communautaire") comprenant 35 élus issus des conseils municipaux. Chaque commune est également représentée par 1 élu au sein du "Bureau communautaire", organe chargé d'examiner et de proposer les questions et projets qui seront soumis au vote du conseil communautaire.

8 vice-présidents ont reçu délégation du Président :

M. Jean-François RAPIN,
1er vice-Président,
délégué à la gestion durable des déchets
M. Jean-Claude BAHEUX,
2ème vice-Président,
délégué au développement économique
M. Walter KAHN,
3ème vice-Président,
délégué à l'aménagement de l'espace
Mme Geneviève MARGUERITTE,
4ème vice-Présidente,
déléguée aux services à la population
M. Jean-Claude POURTAU,
5ème vice-Président,
délégué aux finances
M. Jacques JUPIN,
6ème vice-Président,
délégué à la protection de l'environnement
M. Bertrand LEFEBVRE,
7ème vice-Président,
délégué au développement touristique
M. Jean-Claude DESCHARLES,
8ème vice-Président,
délégué aux technologies de l'information et de la communication

LE BUDGET COMMUNAUTAIRE



Le budget de la Communauté de communes est consacré au financement des actions et projets décidées par le conseil communautaire.
Ce budget est alimenté par 2 composantes principales : les dotations versées par l'Etat et les ressources fiscales.
Depuis 2004 jusque 2010 les recettes fiscales de la Communauté de communes étaient essentiellement basées sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et la Taxe Professionnelle Unique (TPU).
La taxe professionnelle a été supprimée et après une année 2010, qualifiée de "transition", un nouveau régime fiscal est appliqué aux communautés de communes. Pour la CCMTO, les ressources fiscales seront désormais composées de la TEOM qui permet de financer le service de collecte et traitement des déchets ménagers, et de ce qu'on appelle "la Fiscalité Professionnelle Unique" (FPU) composée majoritairement de la part départementale de la Taxe d'habitation, la CFEU (Cotisation foncière des entreprises), la CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises).



L'économie du territoire est essentiellement basée sur l'économie touristique et l'industrie avec l'équipementier Valéo, l'un des plus importants employeurs du territoire. Dans le domaine du développement économique, le travail entrepris par les élus communautaires repose sur deux axes : créer les conditions d'une diversification économique créatrice d'emplois et contribuer au renforcement de l'économie touristique qui offre de grandes potentialités d'emplois nouveaux.



« Créer les conditions d'une diversification économique créatrice d'emplois sur un territoire attractif. »

Jean-Claude BAHEUX,
Vice-Président au Développement économique



Opalopolis est idéalement situé à la sortie de l'échangeur A16 et à 10 mn de la gare d'Etaples/Le Touquet désormais desservie par le TERGV



Après l'accès au parc avec la création d'un giratoire, la réhabilitation des locaux Wallon est amorcée.

Attirer les entreprises sur le territoire, telle est la vocation du Parc d'activités Opalopolis situé à l'entrée de la ville d'Etaples-sur-mer. Une première étape symbolique a été franchie avec la réalisation du rond-point d'accès au Parc permettant à tout type de véhicules d'y accéder plus facilement. Une seconde phase engagée en 2011 vise à conforter l'offre tertiaire en proposant des espaces professionnels aux entreprises. Pour cela, les anciens locaux administratifs de la société Wallon seront réhabilités prochainement. Des bureaux sont aujourd'hui loués à quatre sociétés et les travaux programmés augmenteront largement la capacité d'accueil du site. Parallèlement, la société d'économie mixte Adevia, chargée de l'aménagement du Parc, élabore un projet de construction d'un ensemble immobilier tertiaire sur une partie des 12 hectares dont elle est propriétaire.

Avec l'arrivée du TERGV, une nouvelle chance est offerte à notre territoire. Cet atout majeur pour attirer les entreprises, les élus communautaires ont compris qu'il fallait le valoriser. C'est la raison pour laquelle le quartier de la gare d'Etaples, en tant que pôle d'échanges, est devenu le centre de l'étude engagée par la CCMTO en partenariat avec la Région Nord Pas-de-Calais. De cette réflexion seront dégagées des propositions pour dynamiser cette zone de chalandise, optimiser l'accessibilité de la gare, son attractivité et son intégration au cœur de ville et à l'ensemble du territoire communautaire.

Contribuer au renforcement de l'économie touristique, source d'emplois non délocalisables

En complément de ces projets structurants, la CCMTO en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie soutient le commerce local grâce à l'opération crédit-vitrines, étendue depuis 2007 à l'ensemble des communes de la CCMTO. Ce partenariat se traduit par la prise en charge financière des intérêts d'emprunts réalisés par les commerçants, prestataires de services et propriétaires d'immeubles commerciaux pour mettre en valeur leur vitrine et leur devanture.

Chargée de la surveillance des plages, la CCMTO s'est inscrite dans un programme de gestion active de la qualité des eaux de baignade. Cette expérimentation complète le suivi règlementaire confié durant toute la saison estivale à l'Agence Régionale de Santé. Les contrôles réalisés chaque jour donnent une information précise du niveau de qualité des eaux et sont un moyen d'alerte en cas de pollution accidentelle ou exceptionnelle. Une procédure d'urgence a également été organisée pour favoriser la réactivité des autorités locales et assurer rapidement la sécurité des baigneurs. Pour aller encore plus loin, la CCMTO a engagé en 2010 une démarche de certification du suivi de la qualité des eaux de baignade dont les résultats seront connus au début de l'été 2011.

Au titre de la surveillance des activités de loisirs nautiques, la CCMTO met à disposition du Centre Nautique de la Canche le matériel (zodiacs, remorque, jumelles...) permettant à la flottille d'évoluer en toute sécurité.



Et pour que la baignade reste un loisir accessible à tous, la CCMTO met à disposition des personnes à mobilité réduite un fauteuil Tiralo et un fauteuil Hyppocampe sur chaque plage de la CCMTO.



Pour la surveillance des baignades ce sont 6 postes de secours en pleine saison d'été, pour lesquels sont affectés 13 nageurs-sauveteurs C.R.S., 47 nageurs-sauveteurs civils et 6 secouristes.

La Communauté de Communes est chargée de coordonner et d'assurer la surveillance des baignades de ses communes littorales.
Cette responsabilité s'exerce sur les plages de Sainte-Cécile, Le Touquet, Stella et Merlimont. Les personnels affectés disposent des matériels et équipements nécessaires à l'exercice de leur mission, dont l'état et la constitution sont vérifiés chaque année en début de saison par les services de l'Etat. Cette action a été complétée à partir de 2009 par un dispositif de surveillance restreinte des plages avant et après saison (mai, juin et septembre). Cette intervention est déployée sur les 4 plages de la CCMTO à raison d'un poste de secours armé pour l'occasion en partenariat avec l'association de pompiers professionnels Canche Secourisme Evénement et les nageurs-sauveteurs civils de la CCMTO. Cette extension de l'intervention de la CCMTO a été décidée au regard de la fréquentation élevée de nos plages les weekend à partir des vacances de Pâques.




Les services à la population

A En 2009, la compétence "Intervention musicale en milieu scolaire" a été déclarée d'intérêt communautaire. Dans un souci de cohérence territoriale, la Communauté de Communes Mer et Terres d'Opale a souhaité également engager une réflexion intercommunale de développement culturel et artistique concertée avec le Relais Assistantes Maternelles (le RAM) et les autres partenaires culturels volontaires.
M. Laurent Bœuf et M. Joseph Keller, musiciens pédagogues, appelés communément des « dumistes » car titulaires du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant en milieu scolaire (professionnels agréés par le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de la Culture) ont été recrutés au sein d'un nouveau service à la population (création octobre 2010) : Le Pôle Intercommunal d'Apprentissage des Musiques*

le PIAM* : mode d'emploi

En temps scolaire, un protocole d'intervention musicale a été élaboré avec les Inspecteurs de l'Education Nationale des circonscriptions d'Etaples et de Montreuil-sur-mer : **Priorité donnée aux classes de cycle 2 (CP-CE1) avec une ouverture ponctuelle aux Grandes Sections de maternelles et au cycle 3.**
Les enseignants intéressés remplissent un pré-projet en septembre en choisissant la période d'intervention désirée en lien avec M. Béliart (Conseiller Pédagogique en éducation musicale). Un rendez-vous avec l'équipe pédagogique du PIAM leur est proposé. Une commission d'éligibilité (les Inspecteurs, le CPEM et l'équipe du PIAM) se réunit ensuite pour valider ou non ces demandes.

Saison 2010-2011,
50 classes sensibilisées à la Musique sur le territoire de la CCMTO,
soit environ 1300 élèves.

En périscolaire, divers ateliers collectifs de pratique vocale et /ou instrumentale ont été mis en place pour répondre aux demandes des communes intéressées du territoire.
Le PIAM a aussi pour mission le développement de projets culturels et artistiques concertés de territoire en favorisant l'émergence de projets fédérateurs et transversaux en direction du jeune public… Alors, n'hésitez pas à prendre contact avec le PIAM.

"L'éducation musicale s'inscrit dans les programmes de l'école primaire et participe fortement à la construction de la personnalité de l'enfant. L'intervention des DUMISTES, personnels agréés par l'Education Nationale, apporte dans le cadre d'un projet élaboré de concert avec l'enseignant une expertise et un savoir-faire indéniables."

Françoise CUGNY et Philippe DELECROIX
Inspecteurs de l'Education Nationale des circonscriptions d'Etaples et Montreuil-sur-Mer




A utre service à la population, le RAM* (Relais Assistantes Maternelles) est un service d'information et d'animation, destiné aux assistants maternels agréés ainsi qu'aux parents en recherche et employeurs de ces professionnels agréés par les services du Conseil Général. Le Territoire de la CCMTO compte un peu plus de 150 assistantes maternelles, réparties sur 14 des 15 communes. Au cours du mois de mai 2010, 200 parents-employeurs ont pu bénéficier de leurs services.

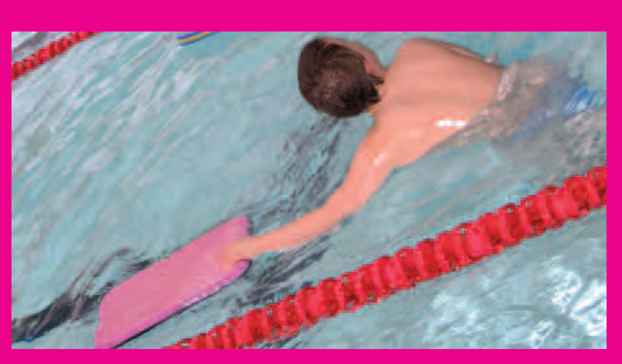
Le RAM* : sa mission

La mission du R.A.M. est de soutenir la qualité de l'accueil individuel de l'enfant.

Pour ce faire, des permanences administratives sont proposées afin d'accompagner les parents dans la recherche d'une "nounou", de renseigner chacun sur son statut respectif (droit du travail, procédures administratives, tarifs, contrat de travail...)... ; ce qui représente environ 700 appels téléphoniques et entretiens par an.
Depuis septembre 2010, les horaires permettent un accueil plus étendu : le 1er samedi matin de chaque mois et chaque mardi soir jusque 18h30.
Des ateliers d'éveil sont mis en place par l'équipe du RAM, Anne-Laure Bouchet et Stéphanie Vambre, sur le territoire tout au long de l'année (hors vacances scolaires). Ils contribuent au développement, à l'autonomie et à la socialisation des tout-petits accueillis chez un assistant maternel, par le biais d'activités et de jeux.

Le nombre d'ateliers d'éveil mis en place sur le territoire est passé de 58 en 2009 à 85 en 2010

En outre, des manifestations plus saisonnières (sorties poussettes, bal de fin d'année…) sont également l'occasion de se retrouver et de partager des moments conviviaux.
Des temps d'échanges et de rencontres sont organisés ponctuellement sur des thématiques telles que les congés payés, la formation continue, les émotions… Des professionnels peuvent être sollicités pour animer et répondre au mieux aux questions que parents et assistants maternels se posent.
Les partenaires du RAM : CAF de Calais, Conseil général, structures petite enfance, GRETA, PIAM et communes



Et la piscine intercommunale : savoir nager est aujourd'hui une nécessité pour de nombreux parents soucieux de la sécurité et du bien-être de leur enfant. C'est le début de l'autonomie pour les petits, mais aussi, plus tard, l'accès à de nouvelles pratiques sportives comme la voile, le kayak, mais aussi le kitesurf ou le funboard.
Les agents de la piscine intercommunale vous accueillent toute l'année et vous proposent des activités adaptées à tout âge et à tout niveau : cours d'aquagym, leçons de natation pour adultes, leçons de natation pour les plus de 5 ans, école de natation, créneaux parent/enfant.
La Communauté de Communes, en partenariat avec l'Education Nationale, et au vu des résultats d'expériences menées à Lille ou Paris, a engagé un programme d'"apprentissage massé de la natation" : il s'agit de suivre 12 séances de natation en 12 jours (sur 3 semaines consécutives). Ainsi les élèves n'oublient pas ce qu'ils ont appris la veille et les résultats sont très prometteurs.
La piscine intercommunale est également ouverte toute l'année à tous ceux qui souhaitent simplement se détendre ou profiter de moments privilégiés parents/enfants. Des créneaux leur sont proposés tous les jours de la semaine, hormis les périodes nécessaires à l'entretien des bassins et à la révision technique des installations, pour la plus grande sécurité de tous !
Piscine intercommunale : Avenue des Oyats 62630 Etaples-sur-mer
Tél : 03.21.94.75.02

protection de l'environnement & gestion des déchets



La Communauté de Communes Mer & Terres d'Opale s'investit considérablement pour la protection de l'environnement et pour un développement durable du territoire. La commission compétente s'attache à la mise en oeuvre d'actions pour lutter contre l'érosion des sols, les inondations et pour protéger notre trait de côte.

Préserver les lieux habités en luttant contre le ruissellement des sols



La CCMTO a été pionnière dans tout le bassin de la Canche pour lutter contre le ruissellement des sols et les coulées de boue. Aujourd'hui, il s'agit de poursuivre les actions. En effet les événements du printemps dernier ont montré que cette mission doit se pérenniser sous deux formes prioritaires :

- Le renforcement des coupures végétales en amont des bassins versants (haies, bandes enherbées, fascines, …)
- L'achèvement du réseau de zones de rétention et d'infiltration des eaux de pluie.

Un travail minutieux doit être fait avec tous les utilisateurs de l'espace pour limiter le ruissellement des eaux : pas seulement les agriculteurs mais également tous les aménageurs et les particuliers.

Chaque mètre carré imperméabilisé favorise le ruissellement des eaux pluviales. La CCMTO soutenue par l'Agence de l'eau, le Conseil Général et la Chambre d'Agriculture est là pour conseiller et aider les communes. A cet appui technique s'ajoutent l'entretien et le curage réguliers des ouvrages pour leur permettre de retrouver leur capacité de stockage des eaux. Il suffit de quelques fortes pluies orageuses sur les parcelles fraîchement travaillées pour colmater les zones de rétention des eaux (exutoires, fossés, bassins, etc...) : la boue qui s'y accumule ne permet plus d'assurer le stockage et l'infiltration des eaux.

Préserver les vallées et bas champs des inondations

Les inondations de l'hiver 2009-2010, et notamment la tempête meurtrière Xinthia rappellent l'importance de veiller au bon état des protections littorales. Les services de l'Etat ont engagé une étude sur l'ensemble de notre littoral. Des actions doivent être menées pour prévenir les submersions marines.

Les travaux de sondage viennent de débuter sur la plage de Merlimont afin de dimensionner et valider le projet de drainage de la plage qui permettra de favoriser le réengraissement naturel du haut de plage et la stabilisation du trait de côte sur ce secteur de notre littoral particulièrement touché lors des tempêtes hivernales et d'équinoxes.

Limiter le ruissellement







Compétence historique de la Communauté de Communes Mer & Terres d'Opale, la gestion durable des déchets ménagers est en perpétuelle évolution. De par ses diverses actions, les agents de ce service sont un relais permanent au contact de la population.

En termes d'infrastructures, la déchèterie intercommunale située à Camiers vous permet de vous séparer de vos encombrants, gravats, ferrailles, déchets végétaux et cartons. Les huiles de friture et de vidange y trouvent également leur place, ainsi que les piles et batteries. Ce site a été récemment réaménagé afin de garantir davantage de confort et de sécurité.



A l'heure du Développement Durable, le déchet ne doit plus être uniquement considéré comme un résidu nuisible, mais plutôt comme une matière valorisable. Veillons à respecter les consignes de tri que chacun de nous peut aisément retrouver sur le couvercle "jaune" de son bac de tri sélectif. Nous sommes tous concernés : trier, ce n'est pas si compliqué. C'est un petit geste qui est à la source de grands effets bénéfiques et dans l'intérêt de TOUS !! Alors, pourquoi s'en priver ?

Un doute concernant le tri ou le jour de collecte des divers déchets?
Votre bac est endommagé ou dérobé ?
N'hésitez-pas à nous contacter :

N°Vert 0 800 880 695

Pour info, les horaires d'ouverture de la déchetterie de Camiers sont (Fermeture les jours fériés) :
du lundi au samedi 9h-12h et 13h30-17h30
et le dimanche 9h-12h

QUESTION au Vice-Président de la Commission "gestion durable des déchets ménagers"

Monsieur RAPIN, quelles sont les principales perspectives et lignes directrices en matière de gestion durable des déchets ?

"Tout d'abord, nous devons nous rendre à l'évidence que nous produisons de plus en plus de déchets. Sur notre territoire, le taux de valorisation des déchets est certes plus qu'intéressant mais je reste persuadé que nous pouvons encore mieux faire.
Le service mis à disposition de nos concitoyens est de grande qualité : les déchets végétaux, les encombrants, les emballages recyclables, le verre et bien sûr les ordures ménagères résiduelles sont autant de flux collectés au domicile de l'habitant.
Désormais, nous souhaitons continuer sur notre lancée et proposer un maximum de moyens dans le but de capter le plus grand gisement de déchets possible.
La construction d'une déchèterie "nouvelle génération" à Etaples et l'implantation de colonnes d'apport volontaire enterrées vont dans ce sens."

Jean-François RAPIN,
Vice-Président à la Gestion Durable des Déchets ménagers et à la qualité des eaux de baignade



aménagement du territoire

Pour un aménagement réfléchi et durable de notre territoire

Dans le cadre de sa compétence "aménagement de l'espace", la CCMTO se charge des sentiers pédestres sur notre territoire. Complétant ainsi le réseau intercommunal constitué depuis 2003, deux nouveaux sentiers dits "d'interprétation" ont été aménagés pour le plus grand bonheur des amateurs de promenade nature : des sentiers accessibles, confortables, respectueux du milieu et avec des points de vue remarquables.

Le sentier du Rohart à Camiers accessible à tous les publics : un cheminement en platelage de bois permet de traverser les zones humides dans cette réserve naturelle marquée par sa grande richesse floristique.

Le sentier des dunes à Merlimont-plage finalisé en 2011 : la boucle de 1,7 km est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite. Il permet de découvrir tous les milieux dunaires, qui sont d'une grande richesse, sur la réserve biologique domaniale. Une signalétique adaptée sera mise en place et permettra d'obtenir l'agrément accessibilité handicapés.

Enfin, la Communauté de Communes a souhaité rappelé l'esprit d'espace partagé sur son aménagement du Pont Rose : des panneaux de signalisation ont été installés sur le réseau intercommunal de randonnée, pour la sécurité de tous les utilisateurs, piétons et cyclistes.

METTRE PIED
À TERRE
EN CAS D'AFFLUENCE

CIRCULER
AU PAS

Avec l'arrivée du TERGV, la CCMTO pilote l'étude pour le réaménagement du quartier de la gare : les usagers, les riverains et toute la population seront associés au projet. 3 scénarios d'aménagement seront présentés prochainement.





La Communauté de Communes Mer et Terres d'Opale a l'obligation, dans le cadre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage, de réaliser sur son territoire trois aires d'accueil pour les courts et moyens séjours, ainsi qu'une aire de grand passage d'une capacité minimale de 150 places.

Une première étape a été réalisée : l'aire d'accueil d'Etaples en service depuis l'été dernier. Elle comporte 11 emplacements et permet d'accueillir dans de bonnes conditions 30 caravanes. Pour accéder à cette aire, les gens du voyage sont tenus de régler les frais de séjour (tarif à l'emplacement et tarifs sur les consommations d'eau et d'électricité) et de respecter le règlement intérieur de l'aire institué par le conseil communautaire. Un gestionnaire privé est chargé de la gestion, de l'entretien de l'aire et de l'application du règlement intérieur.

Autre mission menée par la CCMTO : le renforcement de la sécurité incendie par la mise aux normes progressive de tous les poteaux incendie.



L'ARRIVÉE DU HAUT DÉBIT POUR LES HABITANTS ET LES ENTREPRISES DE LA CCMTO.

La mise en service des nouvelles armoires raccordées au central par le moyen des fibres optiques a permis d'augmenter le débit sur les réseaux téléphoniques et d'accélérer les connections internet sur notre territoire.



Comparons : si l'ADSL était une route départementale, la fibre optique équivaudrait à une autoroute composée de centaines de voies !

La pose prochaine d'une antenne relais sur la commune de Maresville va permettre aux habitants de la vallée de la Dordonne d'utiliser leur portable sur ce secteur faiblement desservi.

Contacts, horaires et coordonnées

Le personnel de la Communauté de communes Mer et Terres d'Opale, composé de 33 agents, met ses compétences au service des élus pour l'élaboration et la mise en œuvre des projets communautaires. L'équipe communautaire est également à votre service pour répondre à toutes vos questions.

Les bureaux sont situés à la Tour de contrôle de l'aéroport international du Touquet et sont ouverts au public :

du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 H 30
et de 13 H 30 à 17 H 30.

N'hésitez pas à nous contacter :

tél : 03 21 06 81 81
fax : 03 21 06 81 80
mail : ccmto@cc-mer-et-terres-d-opale.fr



www.mer-terres-opale.fr

"La Lettre"
Bulletin d'informations semestriel n°6
de la Communauté de Communes Mer& Terres d'Opale
Tour de contrôle - Aéroport international
62520 Le Touquet-Paris-Plage

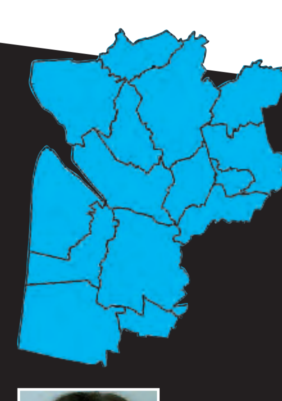
Direction de la publication : Daniel Fasquelle
ISSN en cours
Conception-réalisation : Luc Herchin

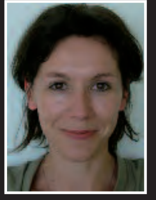
Imprimé à 25000 exemplaires par l'Imprimerie Henry
Crédits photos : CCMTO





UNE ÉQUIPE AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DE SES HABITANTS







Claire MARGUERITTE
directrice générale





Joaquin JOURD'HUI
directeur adjoint





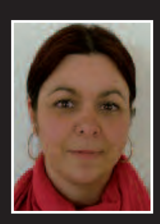
Noël FLIPO
responsable
du développement durable



Emmanuel LEPRÊTRE
responsable de la gestion durable
des déchets ménagers



Olivier IMBERT
responsable
des activités nautiques



Anne-Laure BOUCHET
responsable du
Relais Assistantes Maternelles
ram@cc-mer-et-terres-d-opale.fr



Laurent BŒUF
responsable du Pôle Intercommunal
d'Apprentissage des Musiques
piam@cc-mer-et-terres-d-opale.fr